Curieux séminaire des administrateurs sur le développement où la majorité des administrateurs sont absents !!!

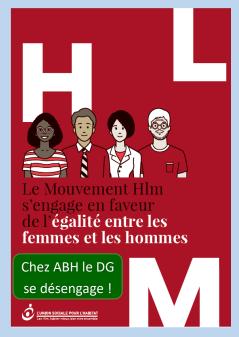
La secrétaire du CSE vous a communiqué l'intervention qu'elle a effectuée à l'occasion de ce séminaire avant de se faire exclure. Le Président et son directeur général avaient-ils des choses à



cacher? En tout cas c'est significatif de leurs considérations des salariés qui font fonctionner quotidiennement notre organisme dans des conditions particulièrement difficiles. Comme vous avez pu le remarquer la secrétaire a repris les principes et les valeurs que vos élus C.G.T. défendent depuis de nombreuses années, ils ont également fait de nombreuses propositions concernant le devenir de notre organisme

La faible participation des administrateurs en dit long du peu d'intérêt qu'ils portent à notre organisme et son devenir. Tout comme il est révélateur que le Président et les administrateurs n'aient même pas daigné répondre aux salariés suite à l'intervention et la pétition remise lors du dernier Conseil d'Administration dénonçant la remise en cause d'acquis sociaux en matière d'égalité femmes – hommes, cautionnant par leur silence les discriminations dont elles sont victimes et les privant des aides sociale pour la garde d'enfant, le supplément familial ce qui a même supprimé l'aide pour les enfants handicapés : quelle honte!

La secrétaire du CSE leur a même rappelé qu'il n'y a toujours pas de calendrier de négociation, ni de versement des 10 000 € (en « remplacement » des 53 000 €) comme le directeur s'y était engagé dans sa lettre au personnel le jour de l'assemblée des personnels.



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les administrateurs où sont les valeurs dont vous vous prévalez ? Il serait grand temps que vous preniez conscience que votre comportement, votre silence ne font que renforcer les inquiétudes du personnel sur le devenir de notre organisme, de nos conditions d'exercice de nos missions et de leur sens.

L'avenir de la coopérative passe inévitablement par des principes, des valeurs et le respect de ceux qui les font vivre. Ne serait-il pas nécessaire de s'interroger sur la composition du Conseil d'administration afin qu'il soit porteur de valeurs et davantage engagé dans la défense du logement social ?

Ne serait-il pas temps de rouvrir progressivement les agences ?

C'est la question que nous allons poser lors du CSE bien qu'il soit étonnant que la direction ne l'ait pas mis à l'ordre du jour. En effet nous sommes attachés au service de proximité avec les locataires et les agences jouent un rôle prépondérant qui a dû être limité avec la crise sanitaire. Néanmoins, compte tenu des perspectives de déconfinement échelonné, de la réouverture de services publics, des commerces, des agences chez d'autres bailleurs sociaux.... nous pensons qu'il est nécessaire de discuter des conditions nécessaires pour les rouvrir



progressivement. Nous vous invitons à faire part de vos propositions pour la réouverture.

Le prochain CSE est encore révélateur de la mauvaise gestion.

Le CSE qui devait se tenir le 3 mai et a été reporté au 10 a pour ordre du jour le bilan financier et les projets de réorganisation.

Bilan financier

A ce jour ni les représentants des personnels, ni les administrateurs qui ont le CA sur cette question le 17 mai, ne disposent du bilan financier alors qu'il doit leur être obligatoirement transmis 15 jours à l'avance. Cela en dit long sur la rigueur de gestion de notre organisme et ne fait que confirmer les inquiétudes et la mauvaise gestion dénoncée par les associations de locataires et subie par les personnels. Comment le Président et les administrateurs peuvent-ils tolérer ce type de situation qui se répète d'année en année ? Quant à l'argument du départ de la Directrice financière, il faudrait aussi s'interroger de la fuite en avant des personnels et notamment des cadres de direction !

Les projets de réorganisations

Comme nous vous en avons informé, cela nécessite un diagnostic partagé, de véritables concertations. Nous avons même proposé une méthode de travail préconisée par l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail. Au lieu de cela les éléments arrivent par bride, de façon décousue, avec un manque de cohérence. Plus grave, nous constatons que parfois cela va dans le sens de la dévalorisation des métiers ou la non reconnaissance des nouveaux métiers dont les cotations n'ont toujours pas été réalisées. A cela s'ajoute des suppressions de poste, le manque d'évaluation des risques psychosociaux, ainsi qu'un plan de prévention. Sans parler du manque de précisions en matière de plan de formation.

Un nouvel organigramme est proposé avec des incohérences, il est parfois difficile de déterminer le qui fait quoi et qui est responsable de quoi ?

Un projet de répartition du patrimoine (par gardien coordonnateur, responsable secteur, employé immeuble, CGL, assistant,) va être présenté. Il y aurait à préciser le qui fait quoi notamment en terme d'entretien ménager selon la configuration des cités, d'espaces verts, la gestion des ordures ménagères selon les configurations (BAV ou non, la gestion des locaux VO, des conteneurs,....) afin d'évaluer les charges de travail pour les personnels. Il y a toujours des zones d'ombres concernant la nouvelle direction technique et la répartition des missions avec les personnels de proximité et surtout comment s'organisera le travail transversal avec les services centraux. Un projet d'aménagement des loges sera présenté.

Nous allons tenter d'obtenir des éclaircissements sur de nombreux aspects qui ne sont pas clairs, des réponses aux questions posées et faire des propositions d'amélioration, ...

Suite au CSE, nous vous invitons à contacter vos représentants du personnel pour prendre connaissance de ce projet, des secteurs, et à faire part de vos observations, remarques et propositions, cela nous permettra de déterminer de l'avis que le CSE rendra sur ce projet mais également des actions à mettre en œuvre si nécessaire. Votre implication est importante car elle détermine vos conditions d'exercice de vos missions, la reconnaissance de vos compétences. Après il sera trop tard pour râler si les conditions de travail se dégradent davantage.

Heureusement qu'il y a la C.G.T. pour être à votre écoute, vous informer, agir, Vous savez que vous pouvez compter sur vos élus C.G.T. pour vous faire entendre. Nous vous invitons, vous aussi, à vous engager en rejoignant votre syndicat C.G.T.

